

COMMUNE DE TRIENT

Mise à l'enquête publique complémentaire pour un projet d'améliorations structurelles

Requérant	:	Bourgeoisie de Martigny, Rue du Bourg 8, 1920 Martigny
Auteur du projet :		Christophe Guex, Charpente Sàrl, Bourg-Vieux 8, 1920 Martigny
Objet du projet	:	Construction d'un agriturismo « Buvette » de la Forclaz – modification projet autorisé (agrandissement partie terrasse et fermeture façade – création d'un dépôt attenant)
No plan / No parcelle	:	plan N° 5, parcelle N° 405
Aù lieu-dit	:	Col de la Forclaz
Propriétaire de la parcelle	:	Bourgeoisie de Martigny
Coordonnées	:	2'566'215 / 1'100'785
Zone du plan d'affectation	:	zone agricole (alpage)

En application des articles 17 et 22 alinéa 2 de l'ordonnance cantonale sur l'agriculture et le développement rural du 20 juin 2007 (OcAgr), l'Office des améliorations structurelles, d'entente avec le Service de l'agriculture, soumet à l'enquête publique l'objet complémentaire mentionné ci-dessus en lien avec le projet de construction déjà mis à l'enquête publique le 20.12.2019. Cette mise à l'enquête publique complémentaire est conduite de pair avec la procédure visant à l'octroi d'une autorisation de construire au sens des dispositions de la législation sur les constructions et l'aménagement du territoire.

Le dossier complet, comprenant tous les documents utiles, peut être consulté durant 30 jours auprès du greffe communal de la commune de Trient, ainsi qu'auprès de l'Office des améliorations structurelles à Châteauneuf/Sion, durant les heures d'ouvertures officielles des bureaux.

Les oppositions éventuelles à cet objet complémentaire, dûment motivées, doivent être adressées par lettre recommandée et en deux exemplaires au Département de l'économie, de l'énergie et du territoire, Service de l'agriculture, Office des améliorations structurelles, case postale 437, 1951 Sion, dans les 30 jours dès la présente publication.

Trient, le 27 novembre 2020

L'Administration communale